



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DU DOUBS

Direction Départementale des Territoires

Service eau, risques, nature, forêt

**Cahier des charges fixant, dans le département du Doubs,
les clauses et conditions de la location par l'État
du droit de chasse sur son domaine public fluvial
pour la période allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2028**

ANNEXE 4- fiches espèces (castor et harle bièvre)

LE CASTOR D'EUROPE (*Castor fiber*)

Depuis les Bouches du Rhône où il restait une population résiduelle, le castor européen a recolonisé progressivement les cours d'eau français. Il est notamment présent sur le Rhône, la Loire, la Saône ainsi que tous leurs affluents.

Depuis 2011, le réseau castor de l'office national de la chasse et de la faune sauvage enregistre des indices de présence du castor dans le département du Doubs et en particulier tout le long du cours de la rivière Doubs.

Qui est cet animal ?

C'est le plus grand rongeur autochtone d'Europe. Ce mammifère pèse une vingtaine de kilos et mesure jusqu'à un mètre, Herbivore, il consomme des plantes aquatiques, du feuillage et des écorces.

Excellent nageur, il a des pattes postérieures palmées et une queue plate qui lui sert de gouvernail.



Comment le repère t-on ?

Le castor est une espèce nocturne. Son observation est difficile.

En revanche, vous pouvez trouver des indices de présence : Terrier hutte, branche coupée, arbre ou arbrisseau abattu avec



forme de crayon...

une entaille en



Confusion possible avec une autre espèce : le ragondin

Dans l'eau, il est facilement confondu avec le ragondin, dont le corps est toutefois moins immergé quand il nage (le castor ne laisse visible hors d'eau que sa nuque et la moitié supérieure de la tête, alors que toute la tête et le haut du dos du ragondin sont visibles hors de l'eau quand il nage).

Le ragondin est plus petit (60 cm pour 6 kg environ).



Castor



Ragondin

Pour toute information, contacter l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
7 clos des Noyers 25530 VERCEL Tel : 03.81.58.39.65 Mail : sd25@oncfs.gouv.fr



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Harle bièvre // *Mergus merganser*

Statut

Nicheur, migrateur et hivernant

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NT	NT	oui	Annexe II	oui	3

Répartition et populations

En Europe, ce canard septentrional niche de l'Islande à la Scandinavie et à la Sibérie, ainsi qu'en Europe centrale (notamment alpine). L'origine de l'espèce dans la région alpine n'est pas vraiment connue. Il est rare sur le Léman au XIX^e siècle et sa première nidification avérée sur ce lac en 1905 côté français. Sa nidification devint régulière aux abords du lac de Neuchâtel au début du XX^e siècle. En France, l'espèce niche au nord des Alpes et dans le massif jurassien ainsi que ponctuellement au bord du Rhin. Population nationale estimée à 220-250 couples au début des années 2000.

En Franche-Comté, la première preuve de nidification est notée en mai 1990 à Rancenay (Doubs), où une famille est observée sur la rivière Doubs. Au début des années 1990, l'espèce commence à coloniser la région par les deux rivières qui sont aujourd'hui ses bastions : le Doubs et l'Ain. A la fin des années 1990 le Harle bièvre se reproduit essentiellement sur les deux rivières précitées mais la Loue et la Bienne (nidification de l'espèce à la confluence Ain-Bienne) sont vraisemblablement déjà occupées. Dans les années 2000, la densification du peuplement se poursuit sur le Doubs qui est occupé régulièrement de Dole à Montbéliard. Peu de nouvelles rivières sont colonisées mais de petits affluents sont prospectés et parfois occupés (Cusancin, Lison, Valouse...).

Les effectifs pré-nuptiaux sont évalués dans le département du Doubs en février 2004 (Paul 2005) : 125 individus sont dénombrés (58 mâles adultes, 67 femelles). Le nombre de mâles nuptiaux devient alors l'indice de suivi de cette population. En février 2009, une enquête régionale révèle sur le même département du Doubs 316 individus dont 134 mâles nuptiaux. L'augmentation basée sur le nombre de mâles peut être estimée à 230 % en 5 ans !

La population régionale potentiellement nicheuse peut-être estimée grâce à l'enquête de mi-mars 2009 qui révèle 85 mâles adultes et 75 femelles (voir carte pour la distribution 2009).

L'espèce a fait l'objet d'une enquête précise en 2009 qui assurera une bonne connaissance géographique et quantitative de l'espèce pour le projet d'atlas des oiseaux nicheurs 2009-2012. La colonisation de nouveaux tronçons de rivière aux marges de la distribution actuelle peut être mise en évidence les prochaines années.

Habitat et écologie

En période de reproduction, le Harle bièvre occupe essentiellement le cours moyen des rivières, plus rarement la zone amont torrentueuse (Lison) ou la zone aval calme (Dole). Si les retenues comme Vouglans, Coiselet et Blye sont fréquentées, aucun lac naturel n'a accueilli la nidification de manière certaine. Les parades hivernales (parfois au sein de rassemblements importants de plusieurs dizaines d'oiseaux comme à Besançon ou sur la retenue de Coiselet) préfigurent la recherche de cavités en falaise (cas général), dans un arbre (sur une île par exemple) voire dans certains bâtiments (fortifications Vauban par exemple à Besançon). Si les familles nidifuges apparaissent généralement fin avril ou début mai, un cas régulier de phénologie très précoce est documenté depuis 2007 à



Couple de Harles bièvre en Doubs (Bayer)



Nidification de l'espèce en France
à l'ouest de la Loire et au nord de la France
(Dechaux et Bénéte - 2008)

Répartition du Harle bièvre en Franche-Comté en
période de nidification (Année 2009)



● Nidification 2009

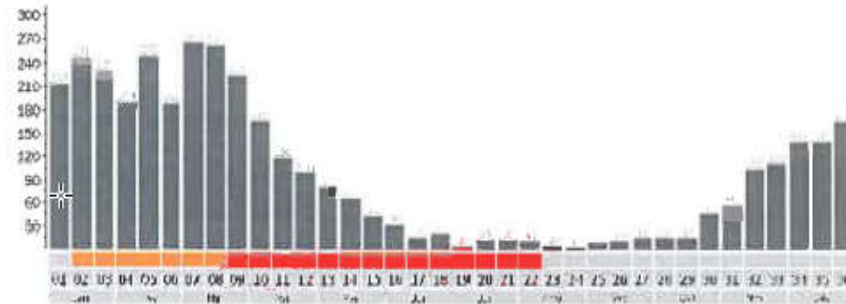


Liste rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Harle bièvre // *Mergus merganser*



Phénologie du Harle bièvre en Franche-Comté

proximité de Dole (famille observée le 16 mars 2007 ; ponte datée à la première pentade de février, soit un record européen). Les mâles disparaissent l'été et vont muer dans des lieux inconnus (Lac de Constance ou Scandinavie). Ils sont de retour en octobre et plus nettement en novembre (voir graphique de phénologie annuelle). L'hiver, des oiseaux d'origine extrarégionale grossissent probablement les effectifs mais il est difficile de faire la part des choses. Sur la base de l'enquête 2009, il apparaît qu'entre février (360 individus) et mars (195), la région perd près de 46 % de ses harles.

Très majoritairement piscivore, le régime alimentaire du Harle bièvre n'a pas été étudié dans la région. A l'instar de ce qui fut observé en Suisse dans les années 1970, l'accoutumance à l'Homme commence à rendre le Harle bièvre consommateur du pain distribué aux Canards colverts (à Besançon notamment).

Menaces et priorités de conservation

L'espèce est (provisoirement ?) considérée comme potentiellement menacée car elle présente encore des effectifs faibles et localisés (ce qui est également vrai au niveau national). Sa progression est irréfutable ces dernières années et son statut peut être réévalué si la tendance continue. La conservation de l'espèce passera par certaines conditions propices à la nidification : cavités sûres et tranquilles en falaise (activités humaines, Grand-duc d'Europe), vieux arbres à cavité sur les îles ou en ripisylve, tolérance de l'espèce dans les bâtiments. Légalement protégé, le Harle bièvre fait parfois l'objet de tirs illégaux. Son régime piscivore peut attiser certains débats dus à d'autres espèces comme le Grand Cormoran. L'espèce fait d'ailleurs l'objet de permis de tir dans le canton de Vaud (CH) en cas de « dégâts » à la pêche. Le suivi objectif des effectifs de ce superbe canard en Franche-Comté sera essentiel à l'argumentation en faveur d'une cohabitation sereine.

Rédaction : Jean-Philippe Paul - Mise à jour : février 2011



Harle bièvre, mâle © Alain Kuster



Milieu de nidification © Jean-Louis

